REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE

COSO OUEST
Projet de Développement Communautaire et Local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire

PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE – COSO OUEST (P507888)

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE LOCAL (DCL) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE (COSO-OUEST)

Termes de référence

Juillet 2026

Official Use Only

I- CONTEXTE

1.1 Justification du projet

Durant la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a fait d'importants progrès sur le plan économique et de la gouvernance, renforçant sa position de moteur clé de la stabilité régionale, après les crises qu'elle avait subies. Cependant, les risques de fragilité régionale ainsi que des risques endogènes persistent et continuent de poser des défis dans un contexte de nouvelles pressions telles que la migration irrégulière, le changement climatique et les conflits liés aux ressources.

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement ivoirien à travers les phases successives de son programme social dénommé PSGouv a réalisé d'importants investissements dans plusieurs domaines (eau, électrification, éducation, santé, emploi des jeunes, protection sociale, etc.), répondant aux besoins les plus urgents avec un axe dédié à la prévention de la fragilité dans les zones frontalières. En lien avec cette stratégie, le projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) mis en œuvre sur la période 2022-2028 avec une approche réussie de Développement Conduit par les Communautés (DCC) dans les localités frontalières vulnérables du Nord, démontre que la planification au niveau des villages, soutenue techniquement au niveau régional, peut renforcer durablement la cohésion sociale à travers la réalisation d'infrastructures et d'activités économiques identifiées et planifiés de façon inclusive par les bénéficiaires eux-mêmes au niveau local.

Les régions de l'Ouest du pays, en particulier dans le district des Montagnes, restent fragiles d'un point de vue économique et vulnérables aux conflits et aux risques de violence. Au titre des défis identifiés figurent la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins alimentaires, les déficits en infrastructures lourdement affectées par les dernières crises militaro-politiques ainsi que les défis de gouvernance locale se traduisant en tensions communautaires exacerbées par les litiges fonciers.

C'est dans ce contexte que fort des acquis du projet COSO dans le Nord, le Gouvernement ivoirien avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale a initié le Projet de Développement Communautaire et Local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire (COSO-Ouest).

1.2 Présentation du projet

L'objectif de Développement du Projet (ODP) est d'améliorer l'accès à des services de base inclusifs et résilients ainsi qu'aux opportunités économiques dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. D'un montant global de 100 millions de dollars US (environ 60 milliards FCFA), le projet cible environ 620 localités rurales (villages et campements) dans 35 sous-préfectures des régions du Tonkpi, Guemon et Cavally et sera mis en œuvre sur la période 2026-2030. L'approche de mise en œuvre sera la même que le projet régional COSO en cours dans le Nord, c'est-à-dire le Développement Conduit par les Communautés (DCC) ou le Développement Communautaire Local (DCL), qui met les communautés bénéficiaires au centre des décisions de planification, de mise en œuvre et de suivi des investissements financés à leur profit.

Le projet COSO-Ouest est structuré autour de quatre (4) composantes ainsi décrites :

- **Composante 1 : Un développement local résilient et inclusif au niveau communautaire (51 millions USD).**

Par l'approche DCC, la composante 1 financera des infrastructures communautaires et des AGR résilientes au climat. Ces investissements aideront les communautés à combler les lacunes critiques dans les services de base, à développer des opportunités économiques locales et à renforcer leur capacité à planifier, mettre en œuvre et maintenir les investissements prioritaires au fil du temps. La sous-composante 1.1 relative à l'accès aux services de base grâce à des infrastructures résilientes et inclusives (40 millions USD), finance des infrastructures communautaires à petite échelle et résilientes au climat qui répondent aux besoins les plus urgents des communautés. Quant à la sous-composante 1.2 relative à l'augmentation des opportunités de subsistance pour les femmes et les jeunes (11 millions USD), elle vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes grâce au financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) au niveau communautaire.

Official Use Only

- **Composante 2 : Développement socio-économique au niveau régional (21 millions USD)**

Cette composante soutiendra la réhabilitation et le développement d'infrastructures économiques locales résilientes au niveau régional, répondant aux besoins socio-économiques nécessitant des solutions inter-villages ou une planification descendante. Elle se concentrera sur le renforcement du Développement Economique Local (DEL) en améliorant l'accès au marché et la connectivité entre les zones de production et les pôles économiques, en favorisant la création d'emplois, tout en élargissant la fourniture d'eau potable sûre dans les localités ciblées. Collectivement, ces investissements devraient libérer le potentiel économique local en réduisant les coûts de transaction, en créant de nouvelles opportunités et en améliorant la fiabilité des services essentiels. En reliant les zones de production aux marchés et centres de services, la composante catalysera la croissance de l'agriculture et d'autres secteurs. L'expansion qui résulte de l'activité du marché devrait se traduire par une création d'emplois significative — en particulier pour les jeunes et les femmes.

- **Composante 3 : Génération de connaissances et renforcement institutionnel (18 millions USD)**

Cette composante soutiendra l'institutionnalisation de l'approche de Développement Communautaire Local (DCL) et renforcera la coopération entre les communautés et les institutions. Elle financera des travaux analytiques, le dialogue politique, des interventions ciblées de cohésion sociale et le renforcement des capacités des acteurs locaux et des institutions gouvernementales qui supervisent la planification du développement local. La composante élaborera des outils opérationnels et recommandations politiques, et renforcera les capacités locales à planifier, mettre en œuvre et surveiller des investissements inclusifs. La composante financera également une évaluation d'impact pour évaluer l'impact d'un accès équitable aux services sur la prestation des services du dernier kilomètre. Afin de tirer pleinement parti des outils numériques développés dans le cadre du projet COSO Nord, ces outils seront mis à jour et améliorés, en particulier la plateforme de gestion des connaissances et le registre de cartographie des investissements.

- **Composante 4 : Gestion du projet (10 millions USD)**

Cette composante soutiendra la gestion et la coordination du projet aux niveaux régional, national et sous-national en couvrant les coûts d'exploitation de la planification, de la mise en œuvre et de la supervision technique des activités ; la gestion et le suivi des Normes Environnementales et Sociales (NES) ; la Gestion financière (GF) et la passation de marchés ; la préparation de Plans de Travail et de Budgets Annuels (PTBA), ainsi que de rapports d'avancement, de communication et des modalités de suivi et évaluation, y compris la mise en place d'un Système de Gestion de l'Information (SGI) et d'un mécanisme de retour d'information pour les bénéficiaires du projet. Les activités de coordination soutiendront la création et le fonctionnement des Commissions Régionales d'Approbation et de suivi des Sous-projets (CRAS), du Comité de Pilotage National (CPN) et des comités techniques nationaux et locaux.

Le projet sera exécuté par une Unité de Coordination de Projet (UCP) sous la supervision du Cabinet du Premier Ministre, maître d'ouvrage du projet.

La principale représentation régionale (antenne régionale) du projet est basée à Man et des bureaux annexes à Guiglo et Duekoué. L'antenne régionale collaborera avec les acteurs au niveau local notamment les Comités de Développement villageois (CDV) qui seront suscités par le projet au niveau village, les Collectivités (communes et régions), les représentations locales des Ministères sectoriels et les CRAS présidés par les Préfets de région et chargés d'examiner et approuver les sous-projets priorisés au niveau village.

Les présents termes de référence sont relatifs au recrutement d'un Spécialiste en Développement Communautaire Local (DCL) pour le compte de l'Unité de Coordination du projet COSO-Ouest.

Official Use Only

II- RESPONSABILITES ET TACHES

2.1 Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le **Spécialiste en Développement Communautaire Local (DCL)** aura la responsabilité de l'accompagnement et du renforcement de capacités des communautés et de s'assurer que le processus de définition, de priorisation et de mise en œuvre des actions de développement au niveau communautaire et intercommunautaire de façon inclusive et participative. A ce titre, il assurera entre autres rôles :

- La coordination du volet développement communautaire du projet en renforçant la facilitation et l'assistance technique des communautés bénéficiaires,
- Le renforcement des capacités des communautés pour la cohésion sociale, l'inclusion sociale, et la résilience climatique,
- Le renforcement des collectivités territoriales et autres acteurs locaux de mise en œuvre du projet, y compris les agents de développement communautaire du projet,
- Le suivi, le contrôle et le rapportage des activités de développement communautaire ainsi que le processus de pérennisation des sous-projets.

2.2 Principales tâches

Le **Spécialiste en Développement Communautaire Local** aura pour principales tâches de :

✓ **Au plan stratégique et programmatique**

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de développement communautaire dans le cadre du projet ;
- S'assurer que la stratégie de développement communautaire s'appuie davantage sur des initiatives communautaires existantes au niveau national, infranational et local ;

✓ **Au plan du renforcement des capacités**

- Evaluer les besoins de formation et de coaching de toutes les parties prenantes y compris les collectivités décentralisées, les villages ou groupes de villages, les mutuelles de développement ;
- Elaborer des plans et programmes de formation des parties prenantes y compris des animateurs locaux et/ou facilitateurs communautaires, ainsi que la formation des formateurs si nécessaire ;
- Faire élaborer les documents de formation des acteurs du développement communautaire (manuel, guide de formation, guide de facilitation…) ;
- Assurer le renforcement des capacités des facilitateurs communautaires et des collectivités locales concernées par l'approche promue par le projet et la mise en œuvre des sous-projets ;
- Superviser, en lien avec les facilitateurs communautaires et animateurs locaux, l'évaluation des coûts de formations, inscrites dans un plan global mis à jour à jour annuellement ;

✓ **Au plan opérationnel**

- Apporter un appui au recrutement, au déploiement ainsi qu'à l'intervention sur le terrain des facilitateurs communautaires ;
- Appuyer les activités d'information et de sensibilisation des communautés bénéficiaires ;
- Superviser le processus devant conduire les communautés à un diagnostic participatif, et à l'identification et la priorisation des sous-projets à faire financer, y compris le processus

Official Use Only

participatif d'évaluation des risques climatiques, et l'élaboration de plans de développement villageois ;

- Assister les communautés dans la mise en œuvre des sous-projets en engageant des membres de la communauté comme travailleurs locaux et en favorisant l'implication effective des comités de mise en œuvre des sous-projets ;
- Veiller à réaliser des sous-projets en plusieurs cycles d'investissements dans les communautés bénéficiaires afin d'accroître les impacts et la durabilité des activités ;
- Assurer le dialogue entre les communautés, les villages et groupes de villages en vue de la cohésion sociale et de la résilience climatique ;
- Contribuer à renforcer, au niveau communautaire, les relations intracommunautaires et intercommunautaires afin d'améliorer la durabilité des comités locaux et des investissements ;
- Assurer le déploiement des animateurs communautaires dans le processus de la planification et de la mise en œuvre des sous-projets stratégiques et résilients au climat au niveau régional et local ;
- Participer au processus de validation des sous-projets afin de s'assurer du caractère inclusif du processus en lien avec les objectifs stratégiques du projet ;
- Appuyer les communautés à suivre les investissements jusqu'à leur achèvement ;
- Superviser les agents en charge du développement communautaire dans l'antenne régionale et les bureaux du projet ;
- Veiller à l'application des dispositions du manuel d'exécution relatives au volet développement communautaire du projet ;

✓ **Au plan du suivi-évaluation**

- Contribuer à l'évaluation des programmes d'études et de recherches en lien avec les activités de développement communautaire dans le cadre du projet ;
- Procéder à la validation des rapports des facilitateurs communautaires ;
- Organiser la revue périodique des activités relevant de sa compétence et produire des rapports périodiques ;
- Participer à l'élaboration des rapports périodiques relatifs à la mise en œuvre du projet (RSF) ;
- Garantir la qualité des activités relavant du développement communautaire local ;
- Exécuter toutes autres tâches conformes à son profil et demandées par la coordination du projet.

III- PROFIL

3.1 Formation

- Etre titulaire d'un diplôme Bac+5 minimum dans le domaine des Sciences sociales, de l'Economie, du droit, des Sciences humaines, développement rural ou équivalent.

3.2 Expériences professionnelles

- Justifier d'au moins 8 années d'expérience générale ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans des projets impliquant l'utilisation de l'approche de Développement Conduit par les Communautés ;

Official Use Only

- Avoir au moins deux (2) expériences avec succès dans la conduite de processus d'élaboration de plans de développement (village, collectivité territoriale, société coopérative, etc.) ;
- Avoir expérience dans l'élaboration et la gestion de programmes de formation et dans l'élaboration de manuels de formation, et expérience avérée dans la formation de formateurs ;
- Une expérience de la coordination ou de la supervision du volet développement communautaire d'un projet (cette expérience dans le cadre d'un projet qui intègre les défis liés aux changements climatiques et la résilience serait un atout).

3.3 Aptitudes et qualité requises

- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication en français ;
- Avoir de bonnes aptitudes en matière d'approche du milieu rural ;
- Avoir la capacité de coordonner et coacher des équipes sur le terrain ;
- Avoir d'excellente capacité en andragogie (formation des adultes) ;
- Être rigoureux, organisé et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Avoir une bonne maitrise de l'outil informatique et notamment des logiciels usuels (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- Une compétence dans les langues locales des zones du projet est un avantage ;
- Avoir la capacité de collaborer avec une diversité de parties prenantes ;
- Avoir des aptitudes à la résolution des problèmes liés aux conflits communautaires ;
- Être une personne reconnue pour son honnêteté, sa discrétion et son aptitude à travailler en équipe.

IV- LOCALISATION DU POSTE

Le **Spécialiste en Développement Communautaire Local** sera en poste à Man, à l'antenne régionale de l'Unité de Coordination du Projet. Il sera amené à effectuer des déplacements réguliers dans les localités cibles du projet dans le cadre de ses missions.

Le **Spécialiste en Développement Communautaire Local** interviendra à temps partiel sur les projets COSO Ouest (70%) et COSO Nord (30%).

V- DUREE DU CONTRAT

Le **Spécialiste en Développement Communautaire Local** interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable à la suite d'une évaluation de performance annuelle jugée satisfaisante.

VI- CRITERES DE PERFORMANCE

Le **Spécialiste en Développement Communautaire Local** sera évalué sur la base de ses capacités à exécuter efficacement sa(ses) mission(s). L'évaluation de sa performance sera faite sur la base d'éléments d'appréciation entre autres :

- Des critères qualificatifs ou intrinsèques ;
- Des critères techniques ;

Official Use Only

- Des critères liés aux résultats.

Une grille détaillée spécifique au poste précisera les critères d'évaluation.

VII- METHODE DE SELECTION

Le recrutement sera effectué sur une base concurrentielle et transparente s'appuyant sur les critères de présélection définis dans le profil du poste. Si le candidat a un lien direct/indirect avec un ou plusieurs personnels de l'Unité de Coordination du Projet, il a l'obligation de le signaler dans son dossier de candidature.

Le recrutement sera effectué en deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats en vue de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- Une phase de sélection par interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque Mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entretiens de sélection. Par ailleurs, les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront, avant leur recrutement, se conformer aux dispositions en vigueur.

VIII- CONSTITUTION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat (e)s intéressé (e)s devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- **Une lettre de motivation** adressée à la Coordonnatrice du projet COSO ;
- **Un curriculum vitae (CV)** détaillé présentant au mieux les spécifications notifiées dans le profil recherché et précisant les **référents professionnels** (noms, titres et coordonnées des personnes de référence pour les postes occupés) ;
- **Les photocopies des diplômes** et/ou attestations pour les déclarations figurant dans le CV.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et adressés à Madame la Coordonnatrice du projet COSO au plus tard le **31 Aout 2026 à 16 heures 30 minutes,** avec la mention : « **Candidature au poste de Spécialiste en Développement Communautaire Local au Projet de développement communautaire et local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire (COSO-Ouest) »,**

- Soit par voie électronique à l'adresse suivante, en un seul dossier pdf : **recrutements-cosoouest@coso.ci** ;
- Soit sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), et déposés à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)
7ième Tranche, Rue de la Résidence les Flamboyants
Tel : 27 22 22 30 50
infos@coso.ci

Les dossiers de candidatures reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet au secrétariat du projet COSO.

Official Use Only